

# Fonds de revenu 20/80

## Rapport annuel

pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

## États de la situation financière

AUX 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

(en milliers de dollars sauf les données par part)

	2020	2019
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Placements (actifs financiers non dérivés)	156 891 \$	148 406 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises	1 567	1 329
Montant à recevoir pour la souscription de parts	314	277
Charges payées d'avance	146	142
	<b>158 918</b>	<b>150 154</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Charges à payer	197	197
Montant à payer pour le rachat de parts	108	166
	<b>305</b>	<b>363</b>
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>	<b>158 613 \$</b>	<b>149 791 \$</b>
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES PAR CATÉGORIE (note 5)</b>		
(Catégorie E)	7 658 \$	9 107 \$
(Catégorie F)	1 757 \$	1 934 \$
(Catégorie FC)*	1 315 \$	449 \$
(Catégorie I)	5 943 \$	6 079 \$
(Catégorie O)	6 182 \$	4 408 \$
(Catégorie R)	1 670 \$	1 423 \$
(Catégorie S)	134 088 \$	126 391 \$
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES PAR PART</b>		
(Catégorie E)	5,53 \$	5,39 \$
(Catégorie F)	5,17 \$	5,04 \$
(Catégorie FC)*	5,10 \$	5,01 \$
(Catégorie I)	5,93 \$	5,77 \$
(Catégorie O)	4,77 \$	4,65 \$
(Catégorie R)	4,85 \$	4,70 \$
(Catégorie S)	5,51 \$	5,40 \$

\* La négociation des parts de catégorie FC a débuté le 2 juillet 2019, se reporter à la note 5.

## États du résultat global (Perte)

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

(en milliers de dollars sauf les données par part)

	2020	2019
<b>REVENU</b>		
<b>GAIN (PERTE) NET SUR PLACEMENTS</b>		
Intérêts aux fins de distribution	1 \$	— \$
Distributions des fonds sous-jacents	6 885	4 759
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	38	30
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	2 226	7 795
<b>REVENU TOTAL (MONTANT NET)</b>	<b>9 150</b>	<b>12 584</b>
<b>CHARGES</b>		
Droits de garde et frais d'administration	101	108
Frais juridiques	26	31
Honoraires des auditeurs	6	5
Frais d'intérêt	—	1
Frais de gestion (note 7)	1 683	1 740
Honoraires du fiduciaire	3	3
Comité d'examen indépendant (note 7)	1	1
Coût de la communication de l'information aux porteurs de parts	9	9
<b>CHARGES TOTALES</b>	<b>1 829</b>	<b>1 898</b>
Charges visées par une renonciation (note 7)	(2)	(3)
<b>CHARGES, MONTANT NET</b>	<b>1 827</b>	<b>1 895</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>	<b>7 323 \$</b>	<b>10 689 \$</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES PAR CATÉGORIE</b>		
(Catégorie E)	362 \$	900 \$
(Catégorie F)	70 \$	160 \$
(Catégorie FC)*	40 \$	4 \$
(Catégorie I)	336 \$	546 \$
(Catégorie O)	318 \$	296 \$
(Catégorie R)	84 \$	70 \$
(Catégorie S)	6 113 \$	8 713 \$
<b>NOMBRE MOYEN DE PARTS EN CIRCULATION PAR CATÉGORIE AU COURS DE LA PÉRIODE</b>		
(Catégorie E)	1 466	2 243
(Catégorie F)	336	421
(Catégorie FC)*	135	73
(Catégorie I)	1 025	1 165
(Catégorie O)	1 101	826
(Catégorie R)	322	217
(Catégorie S)	23 438	23 903
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES PAR PART<sup>^</sup></b>		
(Catégorie E)	0,25 \$	0,40 \$
(Catégorie F)	0,21 \$	0,38 \$
(Catégorie FC)*	0,29 \$	0,06 \$
(Catégorie I)	0,33 \$	0,47 \$
(Catégorie O)	0,29 \$	0,36 \$
(Catégorie R)	0,26 \$	0,32 \$
(Catégorie S)	0,26 \$	0,36 \$

<sup>^</sup> Fondé sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

\* La négociation des parts de catégorie FC a débuté le 2 juillet 2019, se reporter à la note 5.

# Fonds de revenu 20/80

## États de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

(en milliers de dollars sauf les données par part)

	Total du fonds		Catégorie E		Catégorie F	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE</b>	<b>149 791 \$</b>	<b>158 924 \$</b>	<b>9 107 \$</b>	<b>13 422 \$</b>	<b>1 934 \$</b>	<b>2 075 \$</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>	<b>7 323</b>	<b>10 689</b>	<b>362</b>	<b>900</b>	<b>70</b>	<b>160</b>
<b>DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>						
Du revenu de placement net *	(2 834)	(2 898)	(128)	(142)	(39)	(46)
Des gains en capital nets réalisés	(1 486)	—	(43)	—	(9)	—
	<b>(4 320)</b>	<b>(2 898)</b>	<b>(171)</b>	<b>(142)</b>	<b>(48)</b>	<b>(46)</b>
<b>OPÉRATIONS SUR LES CAPITAUX PROPRES</b>						
Produit de l'émission de parts	26 851	15 138	295	1 075	246	454
Paiements au rachat de parts	(25 316)	(34 934)	(2 099)	(6 285)	(489)	(751)
Réinvestissement des distributions *	4 284	2 872	164	137	44	42
	<b>5 819</b>	<b>(16 924)</b>	<b>(1 640)</b>	<b>(5 073)</b>	<b>(199)</b>	<b>(255)</b>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>	<b>8 822</b>	<b>(9 133)</b>	<b>(1 449)</b>	<b>(4 315)</b>	<b>(177)</b>	<b>(141)</b>
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE</b>	<b>158 613 \$</b>	<b>149 791 \$</b>	<b>7 658 \$</b>	<b>9 107 \$</b>	<b>1 757 \$</b>	<b>1 934 \$</b>

(Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.)

# Fonds de revenu 20/80

## États de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

(en milliers de dollars sauf les données par part)

	Catégorie FC**		Catégorie I	
	2020	2019	2020	2019
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE</b>	<b>449 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>6 079 \$</b>	<b>8 000 \$</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>	<b>40</b>	<b>4</b>	<b>336</b>	<b>546</b>
<b>DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>				
Du revenu de placement net *	(35)	(13)	(125)	(134)
Des gains en capital nets réalisés	(13)	—	(47)	—
	<b>(48)</b>	<b>(13)</b>	<b>(172)</b>	<b>(134)</b>
<b>OPÉRATIONS SUR LES CAPITAUX PROPRES</b>				
Produit de l'émission de parts	1 011	465	828	952
Paiements au rachat de parts	(184)	(20)	(1 300)	(3 419)
Réinvestissement des distributions *	47	13	172	134
	<b>874</b>	<b>458</b>	<b>(300)</b>	<b>(2 333)</b>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>	<b>866</b>	<b>449</b>	<b>(136)</b>	<b>(1 921)</b>
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE</b>	<b>1 315 \$</b>	<b>449 \$</b>	<b>5 943 \$</b>	<b>6 079 \$</b>
	Catégorie O		Catégorie R	
	2020	2019	2020	2019
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE</b>	<b>4 408 \$</b>	<b>3 660 \$</b>	<b>1 423 \$</b>	<b>659 \$</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>	<b>318</b>	<b>296</b>	<b>84</b>	<b>70</b>
<b>DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>				
Du revenu de placement net	(177)	(131)	(48)	(45)
Des gains en capital nets réalisés	(42)	—	—	—
	<b>(219)</b>	<b>(131)</b>	<b>(48)</b>	<b>(45)</b>
<b>OPÉRATIONS SUR LES CAPITAUX PROPRES</b>				
Produit de l'émission de parts	2 861	1 283	1 126	987
Paiements au rachat de parts	(1 401)	(830)	(963)	(293)
Réinvestissement des distributions	215	130	48	45
	<b>1 675</b>	<b>583</b>	<b>211</b>	<b>739</b>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>	<b>1 774</b>	<b>748</b>	<b>247</b>	<b>764</b>
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE</b>	<b>6 182 \$</b>	<b>4 408 \$</b>	<b>1 670 \$</b>	<b>1 423 \$</b>

(Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.)

# Fonds de revenu 20/80

---

## États de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

(en milliers de dollars sauf les données par part)

	Catégorie S	
	2020	2019
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE</b>	<b>126 391 \$</b>	<b>131 108 \$</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>	<b>6 113</b>	<b>8 713</b>
<b>DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>		
Du revenu de placement net	(2 282)	(2 387)
Des gains en capital nets réalisés	(1 332)	—
	<b>(3 614)</b>	<b>(2 387)</b>
<b>OPÉRATIONS SUR LES CAPITAUX PROPRES</b>		
Produit de l'émission de parts	20 484	9 922
Paievements au rachat de parts	(18 880)	(23 336)
Réinvestissement des distributions	3 594	2 371
	<b>5 198</b>	<b>(11 043)</b>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>	<b>7 697</b>	<b>(4 717)</b>
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE</b>	<b>134 088 \$</b>	<b>126 391 \$</b>

\* Comprend les distributions de frais de gestion, le cas échéant, correspondant à une remise des frais de gestion accordée à certains porteurs de parts de catégorie I en 2020 et en 2019.

\*\* La négociation des parts de catégorie FC a débuté le 2 juillet 2019, se reporter à la note 5.

# Fonds de revenu 20/80

## Tableaux des flux de trésorerie

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

(en milliers de dollars sauf les données par part)

	2020	2019
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7 323 \$	10 689 \$
Ajustements		
(Gain) perte nette réalisée à la vente de placements	(38)	(30)
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente sur les placements	(2 226)	(7 795)
Distributions des fonds sous-jacents	(6 885)	(4 759)
Achat de placements	(5 872)	(1 325)
Produit de la vente de placements	6 536	23 084
Autres actifs	(4)	43
Autres passifs	—	(28)
	(1 166)	19 879
<b>FLUX DE TRÉSORERIE UTILISÉS POUR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Montant reçu de l'émission de parts*	25 799	14 397
Montant payé au rachat de parts*	(24 359)	(34 319)
Distributions versées aux porteurs de parts	(36)	(26)
	1 404	(19 948)
Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de la période	238	(69)
Trésorerie à l'ouverture de la période	1 329	1 398
Trésorerie à la clôture de la période	1 567	1 329
<b>FLUX DE TRÉSORERIE INCLUS DANS LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Intérêts reçus	1	—
Intérêts payés	—	1

\* Des transferts sans effet sur la trésorerie de 1 014 649 \$ ont été exclus du produit de l'émission ou du paiement des rachats pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

# Fonds de revenu 20/80

---

## Inventaire du portefeuille

AU 31 DÉCEMBRE 2020

	Nombre de parts	Coût moyen \$	Juste valeur \$
<b>FONDS COMMUNS DE PLACEMENT – 98,9 %</b>			
<b>Placements SEI*</b>			
Fonds d'actions canadiennes	413 030	8 075 481	8 560 536
Fonds canadien à revenu fixe	5 687 546	68 822 327	70 598 377
Fonds mondial de gestion de la volatilité	1 232 308	23 366 064	22 912 927
Fonds d'obligations à rendement réel	437 419	7 540 754	7 902 244
Fonds d'obligations à court terme	3 534 645	35 451 749	35 886 193
Fonds d'obligations américaines à haut rendement (catégorie O, couverte)	992 063	11 035 250	11 030 845
<b>Total des fonds communs de placement</b>		<b>154 291 625</b>	<b>156 891 122</b>
<b>Total des actifs financiers non dérivés – 98,9 %</b>		<b>154 291 625</b>	<b>156 891 122</b>
<b>Autres actifs et passifs, montant net – 1,1 %</b>			<b>1 722 106</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – 100,0 %</b>			<b>158 613 228</b>

\* Le Fonds détient des parts de catégorie O des Fonds cités. Les Fonds ci-dessus sont également gérés par le gestionnaire du Fonds.

---

# Fonds de revenu 20/80

---

## Notes annexes aux états financiers propres au Fonds

AUX 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

### Objectif de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds consiste à dégager une croissance du capital à long terme et un revenu en investissant surtout dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe et de titres de participation. Le Fonds cherche à réaliser cet objectif en investissant ses actifs dans d'autres fonds communs de placement gérés par Société de placements SEI Canada.

### Risque de change

Au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019, l'exposition directe du Fonds au risque de change était minime, car les fonds sous-jacents détenus sont évalués en dollars canadiens, qui constituent la monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds est exposé à un risque de change indirect si les fonds sous-jacents investissent dans des instruments financiers libellés dans une devise différente du dollar canadien.

### Risque lié aux taux d'intérêt

Au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019, le risque de taux d'intérêt était minime, car la majorité des instruments financiers détenus par le Fonds ne portaient pas intérêt. Dans l'éventualité où les fonds sous-jacents investiraient dans des instruments financiers portant intérêt, le Fonds serait exposé au risque indirect que la valeur de ces instruments fluctue en raison des variations des taux d'intérêt des marchés en vigueur. Les fonds sous-jacents qui détenaient des placements portant intérêt représentaient 79,1 % du portefeuille au 31 décembre 2020 et 79,4 % au 31 décembre 2019.

### Autre risque de prix

Au 31 décembre 2020, une variation de 5 % de la valeur liquidative des fonds d'actions sous-jacents (31 décembre 2019 – 5 %) aurait entraîné une augmentation ou une diminution de 1 573 673 \$ de l'actif net du Fonds (31 décembre 2019 – 1 473 098 \$). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart peut être important.

### Risque lié au crédit

Au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019, le risque de crédit était minime, car le Fonds ne détenait aucun placement direct dans des instruments de créance ou des produits dérivés. Le Fonds pourrait être exposé à un risque de crédit indirect dans l'éventualité où les fonds sous-jacents investiraient dans des instruments de créance et des produits dérivés.

### Risque de concentration

Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019.

Portefeuille par catégorie	Pourcentage de l'actif net (%)	
	2020	2019
Fonds communs de placement, actions canadiennes	5,4	5,4
Fonds communs de placement, actions étrangères	14,4	14,3
Fonds communs de placement, revenu fixe	79,1	79,4
Autres actifs et passifs, montant net	1,1	0,9
	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

---

# Fonds de revenu 20/80

---

## Notes annexes aux états financiers propres au Fonds

AUX 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

### Compensation des instruments financiers

Dans le cadre de ses activités normales, le Fonds peut conclure diverses conventions-cadres de compensation ou autres conventions similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais dont les sommes s'y rattachant peuvent être compensées dans certaines circonstances, notamment dans le cas d'une faillite ou de la résiliation de contrats. Au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019, aucun montant ne satisfaisait aux critères de compensation.

### Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-après résume les données utilisées, au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019, pour évaluer les placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur :

31 décembre 2020	Cours sur les marchés actifs pour des actifs identiques (niveau 1)	Autres données importantes observables (niveau 2)	Données importantes non observables (niveau 3)	Total
Placements dans des fonds	156 891 122 \$	– \$	– \$	156 891 122 \$

31 décembre 2019	Cours sur les marchés actifs pour des actifs identiques (niveau 1)	Autres données importantes observables (niveau 2)	Données importantes non observables (niveau 3)	Total
Placements dans des fonds	148 406 350 \$	– \$	– \$	148 406 350 \$

Au cours des exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019, aucun placement n'a été transféré entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.

---



# Fonds de revenu 20/80

## Notes annexes aux états financiers propres au Fonds

AUX 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

### Participation dans des entités structurées non consolidées

Le tableau ci-dessous présente les participations du Fonds dans des entités structurées non consolidées pour les exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019. Le Fonds détient des parts de catégorie O des fonds cités. Le risque maximal de perte correspond à la valeur comptable des actifs financiers détenus :

### Placement dans des fonds communs de placement à capital variable

#### 31 décembre 2020

Fonds	Principal lieu d'activité	Valeur liquidative des fonds émetteurs	Juste valeur du placement	Pourcentage de la participation dans les fonds sous-jacents
Fonds d'obligations à court terme	Canada	372 282 372	35 886 193	9,6 %
Fonds d'obligations à rendement réel	Canada	365 532 004	7 902 244	2,2 %
Fonds d'actions canadiennes	Canada	1 230 918 309	8 560 536	0,7 %
Fonds canadien à revenu fixe	Canada	1 854 997 312	70 598 377	3,8 %
Fonds d'obligations américaines à haut rendement (catégorie O, couverte)	Canada	569 582 100	11 030 845	1,9 %
Fonds mondial de gestion de la volatilité	Canada	680 280 166	22 912 927	3,4 %

#### 31 décembre 2019

Fonds	Principal lieu d'activité	Valeur liquidative des fonds émetteurs	Juste valeur du placement	Pourcentage de la participation dans les fonds sous-jacents
Fonds d'obligations à court terme	Canada	365 730 440	34 289 371	9,4 %
Fonds d'obligations à rendement réel	Canada	394 877 790	7 233 312	1,8 %
Fonds d'actions canadiennes	Canada	1 362 252 184	8 018 495	0,6 %
Fonds canadien à revenu fixe	Canada	1 934 131 972	67 133 505	3,5 %
Fonds d'obligations américaines à haut rendement (catégorie O, couverte)	Canada	576 793 790	10 288 204	1,8 %
Fonds mondial de gestion de la volatilité	Canada	721 509 441	21 443 463	3,0 %

# Notes annexes

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

## 1. ÉTABLISSEMENT DES FONDIS

Le Groupe de fonds de placements SEI comprend les fiducies de fonds communs de placement à capital variable et les fiducies à participation unitaire suivantes (chacune un Fonds ou collectivement les Fonds), constituées en vertu des lois de la province de l'Ontario par une déclaration de fiducie. L'adresse du siège social des Fonds est la suivante : 130, rue King ouest, bureau 2810, Toronto (Ontario) M5X 1E3. Société de placements SEI Canada (le « gestionnaire ») est le gestionnaire des Fonds. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le fiduciaire des Fonds. Le gestionnaire est responsable de la gestion des affaires et des activités des Fonds. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens (\$ CA), le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle des Fonds. La publication des présents états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 12 mars 2021. Les parts des catégories E, E couverte, F, F couverte, FC, FC couverte, I, O, O couverte, R et S, selon le cas, ont été lancées aux dates suivantes :

Fonds	Statut du Fonds	Date de la déclaration de l'accord de fiducie	Date de lancement de la Catégorie E	Date de lancement de la Catégorie E couverte	Date de lancement de la Catégorie F	Date de lancement de la Catégorie F couverte	Date de lancement de la Catégorie FC	Date de lancement de la Catégorie FC couverte	Date de lancement de la Catégorie I
Fonds d'actions canadiennes	Fonds commun de placement	20 septembre 1996	1 <sup>er</sup> novembre 2010	s.o.	4 mai 2006	s.o.	s.o.	s.o.	1 <sup>er</sup> février 2002
Fonds d'actions de petites sociétés canadiennes	Fonds commun de placement	24 mars 2000	30 août 2013	s.o.	18 avril 2006	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'actions de grandes sociétés américaines	Fonds commun de placement	31 août 1999	1 <sup>er</sup> novembre 2010	1 <sup>er</sup> novembre 2010	17 avril 2006	6 mars 2010	s.o.	s.o.	1 <sup>er</sup> février 2002
Fonds d'actions de petites sociétés américaines	Fonds commun de placement	31 août 1999	1 <sup>er</sup> novembre 2010	1 <sup>er</sup> novembre 2010	17 avril 2006	6 mars 2010	s.o.	s.o.	1 <sup>er</sup> février 2002
Fonds d'actions internationales	Fonds commun de placement	20 décembre 1996	1 <sup>er</sup> novembre 2010	s.o.	17 avril 2006	s.o.	s.o.	s.o.	25 septembre 2001
Fonds d'actions marchés émergents	Fonds commun de placement	20 décembre 1996	1 <sup>er</sup> novembre 2010	s.o.	17 avril 2006	s.o.	s.o.	s.o.	1 <sup>er</sup> février 2002
Fonds mondial de gestion de la volatilité	Fonds commun de placement	27 janvier 2012	30 août 2013	s.o.	29 juin 2012	s.o.	2 juillet 2019	s.o.	s.o.
Fonds canadien à revenu fixe	Fonds commun de placement	18 juillet 1996	1 <sup>er</sup> novembre 2010	s.o.	2 mai 2006	s.o.	s.o.	s.o.	1 <sup>er</sup> février 2002
Fonds d'obligations à long terme	Fiducie à participation unitaire	18 novembre 1997	30 août 2013	s.o.	19 avril 2006	s.o.	s.o.	s.o.	29 mars 2004
Fonds d'obligations non fédérales garanties à long terme	Fiducie à participation unitaire	19 février 2013	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations à rendement réel	Fonds commun de placement	17 mars 1995	30 août 2013	s.o.	11 mai 2006	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds de marché monétaire	Fiducie à participation unitaire	4 avril 1996	30 août 2013	s.o.	19 décembre 2006	s.o.	s.o.	s.o.	1 <sup>er</sup> février 2002
Fonds indiciel de forte capitalisation américaine	Fiducie à participation unitaire	21 juin 1996	1 <sup>er</sup> novembre 2010	s.o.	15 juillet 2013	17 décembre 2006	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations à court terme	Fonds commun de placement	18 janvier 2006	1 <sup>er</sup> novembre 2010	s.o.	11 mai 2006	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations américaines à haut rendement	Fonds commun de placement	29 mai 2009	1 <sup>er</sup> novembre 2010	1 <sup>er</sup> novembre 2010	11 septembre 2009	6 mars 2010	31 juillet 2020	31 juillet 2020	s.o.
Fonds prudent de revenu mensuel*	Fonds commun de placement	9 juin 2006	30 août 2013	s.o.	8 décembre 2006	s.o.	2 juillet 2019	s.o.	s.o.

# Notes annexes

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

Fonds	Statut du Fonds	Date de la déclaration de l'accord de fiducie	Date de lancement de la Catégorie E	Date de lancement de la Catégorie E couverte	Date de lancement de la Catégorie F	Date de lancement de la Catégorie F couverte	Date de lancement de la Catégorie FC	Date de lancement de la Catégorie FC couverte	Date de lancement de la Catégorie I
Fonds équilibré de revenu mensuel*	Fonds commun de placement	9 juin 2006	30 août 2013	s.o.	28 septembre 2006	s.o.	2 juillet 2019	s.o.	s.o.
Fonds d'investissement à court terme*	Fonds commun de placement	25 mai 2012	30 août 2013	s.o.	12 juillet 2012	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds de revenu 100*	Fonds commun de placement	16 avril 2003	30 août 2013	s.o.	11 août 2006	s.o.	s.o.	s.o.	11 juin 2003
Fonds de revenu 20/80*	Fonds commun de placement	16 avril 2003	30 août 2013	s.o.	17 juillet 2006	s.o.	2 juillet 2019	s.o.	11 juin 2003
Fonds équilibré de revenu* (auparavant, Fonds modéré)	Fonds commun de placement	16 avril 2003	30 août 2013	s.o.	7 juin 2006	s.o.	s.o.	s.o.	11 juin 2003
Fonds de revenu 40/60*	Fonds commun de placement	21 janvier 2000	30 août 2013	s.o.	1 <sup>er</sup> septembre 2006	s.o.	2 juillet 2019	s.o.	2 juin 2003
Fonds équilibré neutre* (auparavant, Fonds équilibré)	Fonds commun de placement	16 avril 2003	30 août 2013	s.o.	15 juin 2006	s.o.	s.o.	s.o.	11 juin 2003
Fonds équilibré 60/40*	Fonds commun de placement	20 décembre 1996	30 août 2013	s.o.	20 avril 2006	s.o.	2 juillet 2019	s.o.	1 <sup>er</sup> février 2002
Fonds équilibré de croissance* (auparavant, Fonds de croissance)	Fonds commun de placement	21 janvier 2000	30 août 2013	s.o.	15 septembre 2006	s.o.	s.o.	s.o.	2 juin 2003
Fonds de croissance 80/20*	Fonds commun de placement	11 avril 2001	30 août 2013	s.o.	27 octobre 2006	s.o.	2 juillet 2019	s.o.	28 février 2005
Fonds de croissance 100*	Fonds commun de placement	11 avril 2001	30 août 2013	s.o.	27 avril 2006	s.o.	2 juillet 2019	s.o.	4 juin 2003
Fonds tout actions*	Fonds commun de placement	11 avril 2001	30 août 2013	s.o.	8 décembre 2006	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds prudent*	Fiducie à participation unitaire	18 juin 2014	31 octobre 2014	s.o.	31 octobre 2014	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

  

Fonds	Statut du Fonds	Date de la déclaration de l'accord de fiducie	Date de lancement de la Catégorie O	Date de lancement de la Catégorie O couverte	Date de lancement de la Catégorie R	Date de lancement de la Catégorie S
Fonds d'actions canadiennes	Fonds commun de placement	20 septembre 1996	21 août 1997**	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'actions de petites sociétés canadiennes	Fonds commun de placement	24 mars 2000	7 mai 2001	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'actions de grandes sociétés américaines	Fonds commun de placement	31 août 1999	24 novembre 1999	6 mars 2010	s.o.	s.o.
Fonds d'actions de petites sociétés américaines	Fonds commun de placement	31 août 1999	24 novembre 1999	6 mars 2010	s.o.	s.o.
Fonds d'actions internationales	Fonds commun de placement	20 décembre 1996	31 août 1997**	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'actions marchés émergents	Fonds commun de placement	20 décembre 1996	31 août 1997**	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds mondial de gestion de la volatilité	Fonds commun de placement	27 janvier 2012	30 mars 2012	s.o.	s.o.	14 août 2015

# Notes annexes

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

Fonds	Statut du Fonds	Date de la déclaration de l'accord de fiducie	Date de lancement de la Catégorie O	Date de lancement de la Catégorie O couverte	Date de lancement de la Catégorie R	Date de lancement de la Catégorie S
Fonds canadien à revenu fixe	Fonds commun de placement	18 juillet 1996	21 août 1997**	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations à long terme	Fiducie à participation unitaire	18 novembre 1997	30 mai 2003**	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations non fédérales garanties à long terme	Fiducie à participation unitaire	19 février 2013	28 juin 2013	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations à rendement réel	Fonds commun de placement	17 mars 1995	30 mai 2003	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds de marché monétaire	Fiducie à participation unitaire	4 avril 1996	31 août 1997**	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds indiciel de forte capitalisation américaine	Fiducie à participation unitaire	21 juin 1996	15 juillet 2013**	14 janvier 1999**	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations à court terme	Fonds commun de placement	18 janvier 2006	27 mars 2006	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations américaines à haut rendement	Fonds commun de placement	29 mai 2009	11 septembre 2009	6 mars 2010	s.o.	s.o.
Fonds prudent de revenu mensuel*	Fonds commun de placement	9 juin 2006	31 juillet 2006	s.o.	s.o.	23 février 2009
Fonds équilibré de revenu mensuel*	Fonds commun de placement	9 juin 2006	31 juillet 2006	s.o.	s.o.	2 juillet 2019
Fonds d'investissement à court terme*	Fonds commun de placement	25 mai 2012	12 juillet 2012	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds de revenu 100*	Fonds commun de placement	16 avril 2003	11 juin 2003	s.o.	30 juin 2008	16 janvier 2012
Fonds de revenu 20/80*	Fonds commun de placement	16 avril 2003	11 juin 2003	s.o.	30 juin 2008	23 février 2009
Fonds équilibré de revenu* (auparavant, Fonds modéré)	Fonds commun de placement	16 avril 2003	11 juin 2003	s.o.	30 juin 2008	s.o.
Fonds de revenu 40/60*	Fonds commun de placement	21 janvier 2000	21 août 2002**	s.o.	30 juin 2008	23 février 2009
Fonds équilibré neutre* (auparavant, Fonds équilibré)	Fonds commun de placement	16 avril 2003	11 juin 2003	s.o.	30 juin 2008	s.o.
Fonds équilibré 60/40*	Fonds commun de placement	20 décembre 1996	7 mai 2001**	s.o.	30 juin 2008	23 février 2009
Fonds équilibré de croissance* (auparavant, Fonds de croissance)	Fonds commun de placement	21 janvier 2000	12 septembre 2002**	s.o.	30 juin 2008	s.o.
Fonds de croissance 80/20*	Fonds commun de placement	11 avril 2001	21 août 2002	s.o.	30 juin 2008	23 février 2009
Fonds de croissance 100*	Fonds commun de placement	11 avril 2001	21 août 2002	s.o.	30 juin 2008	23 février 2009
Fonds tout actions*	Fonds commun de placement	11 avril 2001	28 décembre 2005	s.o.	31 juillet 2008	s.o.

# Notes annexes

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

Fonds	Statut du Fonds	Date de la déclaration de l'accord de fiducie	Date de lancement de la Catégorie O	Date de lancement de la Catégorie O couverte	Date de lancement de la Catégorie R	Date de lancement de la Catégorie S
Fonds prudent*	Fiducie à participation unitaire	18 juin 2014	31 octobre 2014	s.o.	s.o.	s.o.

\* Collectivement, les « Fonds de répartition d'actifs SEI ».

\*\* Avant d'être offerts par voie de prospectus, les Fonds suivants ont été exclusivement offerts par voie de placement privé en vertu d'une dispense de prospectus en vigueur à compter de la date indiquée après le nom de chaque Fonds : Fonds de marché monétaire, 23 avril 1996; Fonds canadien à revenu fixe, 25 juillet 1996; Fonds d'actions canadiennes, 23 septembre 1996; Fonds d'actions internationales et Fonds d'actions marchés émergents, 7 janvier 1997; Fonds indiciel de forte capitalisation américaine, 25 juin 1996; Fonds d'obligations à long terme, 17 mars 1995; Fonds équilibré 60/40, 20 septembre 1996; Fonds de revenu 40/60 et Fonds équilibré de croissance (auparavant, Fonds de croissance), 21 janvier 2000.

L'inventaire du portefeuille est établi au 31 décembre 2020. Les états de la situation financière sont présentés aux 31 décembre 2020 et 2019. Les états du résultat global (perte), les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont présentés pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

## 2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), émises par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, après modification pour tenir compte de la réévaluation des actifs et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

## 3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées aux fins de la préparation des présents états financiers sont énumérées ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées systématiquement pour tous les exercices présentés, à moins d'indication contraire.

- Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés à la juste valeur. Les placements (actifs financiers non dérivés), selon le modèle économique établi en vertu d'IFRS 9, et les actifs et passifs dérivés sont classés et évalués à la JVRN. L'obligation des Fonds quant à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant de rachat.  
Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti, qui avoisine leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisés, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif du contrat.
- Les parts de chaque catégorie sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part, laquelle est déterminée à la clôture de chaque jour ouvrable. La valeur liquidative par part de chaque catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative totale de chaque catégorie par le nombre total de parts de cette catégorie en circulation. Les frais de gestion directement attribuables à une catégorie sont imputés à cette catégorie. Les charges d'exploitation, les revenus, ainsi que les gains et pertes réalisés et latents des Fonds sont répartis proportionnellement entre chacune des catégories en fonction de la valeur liquidative relative de chaque catégorie. Les catégories couvertes, le cas échéant, minimiseront généralement leur exposition au risque de change en utilisant des contrats de change à terme. Les gains et pertes réalisés et latents sur les contrats de change à terme attribués aux catégories couvertes sont imputés seulement à ces catégories.
- Les placements détenus comprennent des actions, des bons de souscription cotés en bourse, des billets à court terme, des bons du Trésor, des obligations, des titres adossés à des créances mobilières, d'autres titres de créance et des parts de fonds communs de placement. Les placements détenus qui sont négociés sur un marché actif, soit sur une bourse reconnue, sur un marché hors cote ou par l'intermédiaire d'une maison de courtage de valeurs mobilières reconnue sont

# Notes annexes

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

---

évalués à leur dernier prix de marché, dans les cas où celui-ci est compris dans l'écart acheteur-vendeur. Dans les cas où le dernier prix de marché n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur en fonction des faits et circonstances en cause. Les placements détenus qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués en fonction des résultats obtenus par des méthodes d'évaluation qui utilisent des données de marché observables, si celles-ci sont disponibles, et ces méthodes sont établies par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres peut être estimée en fonction de méthodes d'évaluation fondées sur des hypothèses qui ne sont pas corroborées par des données de marché observables. Les Fonds utilisent une hiérarchie à trois niveaux pour présenter la juste valeur en fonction des données utilisées pour évaluer les placements des Fonds. Cette hiérarchie des données est décrite ci-dessous :

- cours du marché (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1);
- données autres que les cours de marché considérés au niveau 1 qui sont observables pour les actifs ou passifs, directement (c.-à-d. les cours) ou indirectement (c.-à-d. dérivés des cours) (niveau 2);
- données sur les actifs ou passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables) (niveau 3).

Une modification des méthodes d'évaluation pourrait entraîner des transferts d'un placement d'un niveau à un autre. Voir les notes annexes propres à chacun des Fonds pour connaître les informations qui leur sont propres.

Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine des transferts.

- d) Les souscriptions et rachats des Fonds sont libellés en dollars canadiens. La juste valeur des placements et autres actifs et passifs étrangers est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres étrangers et les revenus qui en découlent sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur aux dates respectives de telles opérations. Les gains (pertes) réalisés sur la conversion de devises sont inclus dans les états du résultat global (perte) en tant que gain (perte) de change sur la conversion de devises. Les gains (pertes) latents sur la conversion de devises sont inclus dans les états du résultat global (perte) en tant que variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change.
- e) Le coût des placements représente le montant versé pour chaque titre, calculé en fonction du coût moyen à l'exclusion des commissions et autres coûts de transaction.
- f) Les revenus et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les distributions tirées des placements sont comptabilisées à titre de revenu, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon la nature de ces distributions, mais leur répartition réelle peut être différente. Les distributions qui sont traitées comme des remboursements de capital aux fins fiscales réduisent le coût moyen du placement sous-jacent. Les distributions versées par les fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date de distribution. Les opérations normales sur titres sont enregistrées à la date où elles ont lieu aux fins de la présentation de l'information financière. La plus-value (moins-value) latente d'un titre représente la différence entre sa juste valeur et son coût moyen et est comptabilisée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ou une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des produits dérivés, le cas échéant, dans les états du résultat global. Un gain (perte) réalisé est constaté à la vente d'un titre. Le gain (perte) réalisé est la différence entre le produit reçu et le coût moyen du titre et est comptabilisé en tant que gain (perte) net réalisé à la vente de placements dans les états du résultat global. Les intérêts à distribuer présentés aux états du résultat global représentent l'intérêt nominal sur les titres à revenu fixe reçu par les Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les obligations à coupon zéro sont achetées à escompte et amorties sur la durée de l'obligation.
- g) L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part d'une catégorie présentée dans les états du résultat global (perte) représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette catégorie en circulation pendant la période de présentation de l'information financière.
-

# Notes annexes

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

---

- h) Pour chaque part de fonds communs de placement vendue, les Fonds reçoivent un montant égal à la valeur liquidative par part à la date de la vente. Les parts sont rachetables, au gré du porteur de parts, à la valeur liquidative à la date de rachat. Chaque fois qu'une part est rachetée, le nombre de parts émises et en circulation est réduit, et la valeur liquidative du Fonds est réduite à la date de rachat.
  - i) Les contrats à terme standardisés conclus par les Fonds sont des ententes financières d'achat ou de vente d'un instrument financier à un prix convenu au contrat et à une date déterminée. Toutefois, les Fonds ne prévoient pas acheter ou vendre les instruments financiers à la date de règlement, mais plutôt dénouer leurs positions avant la date de règlement en concluant des contrats à terme de mêmes prix mais aux positions inverses. Les contrats à terme standardisés sont évalués en fonction du gain ou de la perte qui aurait résulté du dénouement de la position à la date d'évaluation. Les gains et les pertes découlant des contrats à terme standardisés à la fermeture des bureaux à chaque date d'évaluation sont comptabilisés comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des produits dérivés dans les états du résultat global (perte) jusqu'à ce que les contrats soient dénoués ou arrivent à échéance, moment auquel les gains et les pertes sont réalisés et comptabilisés comme revenu (perte) lié aux produits dérivés dans les états du résultat global (perte). Les dépôts de garantie auprès de courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont constatés à titre de marge à recevoir ou à payer dans les états de la situation financière.
  - j) Les contrats de change à terme conclus par les Fonds sont des ententes financières d'achat ou de vente d'une quantité spécifique d'une devise sous-jacente à un prix convenu à une date ultérieure. La juste valeur de ces contrats correspond au gain ou à la perte qui seraient constatés si la position était dénouée à la date d'évaluation, et est comptabilisée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des produits dérivés dans les états du résultat global (perte). Lorsque les contrats de change à terme sont dénoués ou arrivent à échéance, les gains ou les pertes sont comptabilisés comme revenu (perte) lié aux produits dérivés dans les états du résultat global (perte).
  - k) Les contrats d'option conclus par les Fonds sont des ententes financières qui confèrent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, de vendre ou d'acheter un actif sous-jacent à un prix d'exercice à une date déterminée ou avant. Les primes sur les options versées ou reçues par le Fonds sont comptabilisées, tant que les options sont en cours, en tant qu'actif ou passif, respectivement, dans les états de la situation financière et sont évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché actuelle d'une option qui aurait l'effet de dénouer la position. Les gains et les pertes découlant des contrats d'option à la fermeture des bureaux à chaque date d'évaluation sont comptabilisés comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global (perte) jusqu'à ce que les contrats arrivent à échéance, soient rachetés ou soient exercés, moment auquel les gains et les pertes sont réalisés et comptabilisés comme revenu (perte) lié aux produits dérivés dans les états du résultat global (perte).
  - l) Les swaps sur taux d'intérêt et sur rendement total sont des ententes financières visant l'échange de flux monétaires à des intervalles précis dans le temps. Dans le cas d'un swap sur taux d'intérêt, les Fonds et leurs contreparties conviennent d'échanger un paiement à taux fixe contre un paiement à taux variable en fonction d'un taux d'intérêt et d'un montant nominal convenu. Les paiements périodiques reçus ou versés sont comptabilisés comme revenu (perte) lié aux produits dérivés dans les états du résultat global (perte). Dans le cas d'un swap sur rendement total, un ou plusieurs flux monétaires sont échangés en fonction du prix d'un actif de référence sous-jacent et d'un taux d'intérêt variable et il peut comprendre des engagements visant le versement d'intérêts en échange d'un rendement lié au marché. À titre de destinataires à la date d'échéance, les Fonds recevraient des paiements fondés sur tout rendement net positif et auraient à effectuer des versements en cas de rendement net négatif. À titre de payeurs à la date d'échéance, les Fonds auraient à effectuer des versements relativement à tout rendement net positif et recevraient des versements en cas de rendement net total négatif. Les contrats de swap sur taux d'intérêt et sur rendement total sont évalués à leur juste valeur à chaque date d'évaluation au moyen des cours de clôture indicatifs de la contrepartie. La variation de la juste valeur est comptabilisée comme variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des produits dérivés et lorsqu'un contrat est dénoué ou arrive à échéance, le gain ou la perte est comptabilisé comme revenu (perte) lié aux produits dérivés dans les états du résultat global (perte).
  - m) Les Fonds sont tenus de distribuer le revenu net taxable et les gains en capital taxables gagnés pendant l'année, le cas échéant. Le revenu gagné par les Fonds est distribué aux porteurs de parts et ces distributions sont versées en trésorerie ou réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles des Fonds. Les distributions à payer aux porteurs de parts rachetables sont comptabilisées dans les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.
-

# Notes annexes

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

---

Conformément à la norme IAS 32, les parts des Fonds sont classées dans les passifs financiers en raison de l'obligation contractuelle de distribuer en trésorerie, au gré du porteur de parts, le revenu net et les gains en capital.

- n) Comme les Fonds ont établi que chaque fonds répondait à la définition d'« entité d'investissement », ils évaluent leurs filiales, le cas échéant, à la JVRN. Les conditions suivantes permettent de tirer cette conclusion:
- Le principal objectif des Fonds consiste à obtenir des fonds de la part d'investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements.
  - L'objectif d'affaires des Fonds, qui a été directement communiqué aux investisseurs, consiste à investir uniquement pour réaliser une plus-value du capital et (ou) un revenu de placement.
  - Le rendement de la quasi-totalité des placements est mesuré sur la base de la juste valeur.

## 4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

La préparation des états financiers exige que la direction fasse appel à des jugements pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses prospectives. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fonds en vue de la préparation des états financiers.

### *Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif*

Les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie par le recours à des sources reconnues en matière de prix. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources sont des indications et peuvent ne pas être exécutables. En l'absence de données de marché, les Fonds peuvent évaluer leurs positions au moyen de leurs propres modèles, qui reposent habituellement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et revus périodiquement par le gestionnaire, qui est indépendant de la partie qui les a créés. Les modèles utilisés pour les titres de capitaux propres d'entités non cotées reposent principalement sur les multiples qui sont ajustés, s'il y a lieu, en raison de l'absence de négociabilité.

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit, les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs des instruments financiers. Les Fonds considèrent comme des données observables les données du marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour régulièrement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir les notes annexes propres à chacun des Fonds pour connaître les informations qui leur sont propres.

### *Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur*

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si les Fonds ont pour but d'effectuer des placements évalués sur la base d'un rendement global aux fins de l'application de l'option de la juste valeur aux actifs financiers conformément à la norme IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique des Fonds, la façon dont tous les instruments financiers sont gérés et la méthode d'évaluation de l'ensemble des placements sur la base de la juste valeur. Il a conclu que la JVRN conformément à la norme IFRS 9 fournit le classement et l'évaluation les plus appropriés des instruments financiers des Fonds.

Le portefeuille de placements du Fonds est géré et son rendement est évalué selon la juste valeur. Le Fonds met surtout l'accent sur les informations à la juste valeur et utilise celles-ci pour évaluer le rendement des actifs et pour prendre des décisions. Le Fonds n'a pas choisi de traiter irrévocablement les titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVRN). Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds correspondent uniquement à du capital et à des intérêts. Ces titres ne sont pas détenus dans le but de dégager des flux de trésorerie contractuels ni dans ce but et dans celui de vendre ces titres. La perception de flux de trésorerie contractuels n'est qu'accessoire à la réalisation de l'objectif du modèle économique du Fonds. Par conséquent, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

---



# Notes annexes

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

## 5. PARTS RACHETABLES

Le capital des Fonds est représenté par les parts émises rachetables et sans valeur nominale. Les porteurs de parts ont droit aux distributions, le cas échéant, ainsi qu'au versement d'une part proportionnelle de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds, basée sur la valeur liquidative par part des Fonds à la date de rachat. Les Fonds ne sont soumis à aucune restriction ou exigence particulière en matière de capital pour la souscription et le rachat de parts, mises à part les exigences de souscription minimale pour le placement initial et les placements suivants. Les variations du capital sont présentées dans les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à leurs stratégies de placement et à leurs politiques de gestion des risques, les Fonds s'emploient à investir les souscriptions reçues de façon appropriée tout en conservant suffisamment de liquidités pour être en mesure de régler les rachats.

Le 2 juillet 2019, certains Fonds ont lancé de nouvelles parts de catégorie FC et de catégorie S et ont résilié les parts des catégories Z et Z (couverte). Le 31 juillet 2020, le Fonds d'obligations américaines à haut rendement a lancé de nouvelles parts de catégorie FC et de catégorie FC(H). Le tableau suivant illustre les variations du nombre de parts pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019:

	Solde – début de l'exercice		Parts émises durant l'exercice		Parts rachetées durant l'exercice		Parts réinvesties durant l'exercice		Solde – fin de l'exercice	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
<b>FONDS D' ACTIONS CANADIENNES</b>										
Catégorie E	592 807	759 365	61 019	26 671	(177 921)	(200 083)	6 973	6 854	482 878	592 807
Catégorie F	237 602	309 654	22 167	28 419	(67 855)	(105 167)	4 902	4 696	196 816	237 602
Catégorie O	64 710 115	78 021 586	7 090 986	4 029 039	(15 144 709)	(19 330 819)	2 039 745	1 990 309	58 696 137	64 710 115
Catégorie Z	-	633	-	-	-	(633)	-	-	-	-
<b>FONDS D' ACTIONS DE PETITES SOCIÉTÉS CANADIENNES</b>										
Catégorie E	88 566	109 045	13 236	5 037	(19 801)	(26 256)	440	740	82 441	88 566
Catégorie F	93 320	125 844	14 545	38 077	(39 357)	(71 623)	865	1 022	69 373	93 320
Catégorie O	16 865 770	18 458 832	1 885 291	1 401 690	(3 809 945)	(3 517 656)	336 982	522 904	15 278 098	16 865 770
<b>FONDS D' ACTIONS DE GRANDES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES</b>										
Catégorie E	1 663 390	2 056 406	113 102	113 380	(474 464)	(515 081)	68 714	8 685	1 370 742	1 663 390
Catégorie E couverte	30 322	65 113	2 805	1 489	(17 151)	(36 280)	305	-	16 281	30 322
Catégorie F	1 082 678	1 195 509	79 766	150 478	(320 042)	(277 933)	34 564	14 624	876 966	1 082 678
Catégorie F couverte	243 044	490 589	3 690	37 397	(176 338)	(286 958)	-	2 016	70 396	243 044
Catégorie I	17	16	-	-	-	-	2	1	19	17
Catégorie O	88 043 836	96 956 631	8 478 050	8 371 998	(23 857 738)	(20 418 178)	5 387 221	3 133 385	78 051 369	88 043 836
Catégorie O couverte	1 512 999	1 555 410	22 550	505	(1 533 712)	(123 876)	3	80 960	1 840	1 512 999
Catégorie Z	-	1 411	-	-	-	(1 411)	-	-	-	-
Catégorie Z couverte	-	1 455	-	-	-	(1 455)	-	-	-	-
<b>FONDS D' ACTIONS DE PETITES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES</b>										
Catégorie E	240 414	289 104	69 285	13 693	(68 274)	(62 383)	-	-	241 425	240 414

# Notes annexes

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

	Solde – début de l'exercice		Parts émises durant l'exercice		Parts rachetées durant l'exercice		Parts réinvesties durant l'exercice		Solde – fin de l'exercice	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
<b>Catégorie E couverte</b>	<b>6 832</b>	7 268	-	-	(352)	(436)	93	-	<b>6 573</b>	6 832
<b>Catégorie F</b>	<b>131 840</b>	141 799	<b>30 076</b>	32 334	<b>(66 833)</b>	(43 095)	<b>358</b>	802	<b>95 441</b>	131 840
<b>Catégorie F couverte</b>	<b>11 380</b>	56 106	<b>25 549</b>	1 561	<b>(8 872)</b>	(46 490)	<b>1 481</b>	203	<b>29 538</b>	11 380
<b>Catégorie I</b>	<b>231</b>	230	-	-	-	-	<b>1</b>	1	<b>232</b>	231
<b>Catégorie O</b>	<b>16 882 462</b>	17 656 665	<b>3 447 043</b>	2 058 680	<b>(3 328 301)</b>	(3 076 007)	<b>223 050</b>	243 124	<b>17 224 254</b>	16 882 462
<b>Catégorie O couverte</b>	<b>4 285</b>	32 899	-	5 260	<b>(4 285)</b>	(34 409)	-	535	-	4 285
<b>FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES</b>										
<b>Catégorie E</b>	<b>1 291 291</b>	1 594 700	<b>157 918</b>	51 628	<b>(327 315)</b>	(369 109)	<b>7 563</b>	14 072	<b>1 129 457</b>	1 291 291
<b>Catégorie F</b>	<b>955 118</b>	1 335 317	<b>93 487</b>	135 941	<b>(352 242)</b>	(528 870)	<b>7 386</b>	12 730	<b>703 749</b>	955 118
<b>Catégorie I</b>	<b>6 891</b>	6 759	-	-	-	-	<b>104</b>	132	<b>6 995</b>	6 891
<b>Catégorie O</b>	<b>103 005 524</b>	114 174 609	<b>14 165 112</b>	12 177 794	<b>(21 617 208)</b>	(26 459 577)	<b>2 461 957</b>	3 112 698	<b>98 015 385</b>	103 005 524
<b>Catégorie Z</b>	-	1 668	-	-	-	(1 675)	-	7	-	-
<b>FONDS D' ACTIONS MARCHÉS ÉMERGENTS</b>										
<b>Catégorie E</b>	<b>497 100</b>	589 754	<b>91 470</b>	50 004	<b>(113 716)</b>	(144 662)	<b>8 617</b>	2 004	<b>483 471</b>	497 100
<b>Catégorie F</b>	<b>968 625</b>	539 751	<b>266 459</b>	590 401	<b>(531 175)</b>	(177 739)	<b>8 177</b>	16 212	<b>712 086</b>	968 625
<b>Catégorie I</b>	<b>908</b>	896	-	-	-	-	<b>57</b>	12	<b>965</b>	908
<b>Catégorie O</b>	<b>41 380 906</b>	42 997 269	<b>4 021 609</b>	9 612 183	<b>(9 021 371)</b>	(12 434 114)	<b>1 395 913</b>	1 205 568	<b>37 777 057</b>	41 380 906
<b>Catégorie Z</b>	-	2 712	-	-	-	(2 712)	-	-	-	-
<b>FONDS MONDIAL DE GESTION DE LA VOLATILITÉ</b>										
<b>Catégorie E</b>	<b>588 704</b>	723 011	<b>117 149</b>	96 047	<b>(160 588)</b>	(235 380)	<b>4 807</b>	5 026	<b>550 072</b>	588 704
<b>Catégorie F</b>	<b>149 794</b>	496 585	<b>65 059</b>	413 366	<b>(57 765)</b>	(760 217)	<b>2 980</b>	60	<b>160 068</b>	149 794
<b>Catégorie FC</b>	<b>826 173</b>	-	<b>147 457</b>	848 312	<b>(173 295)</b>	(40 860)	<b>11 469</b>	18 721	<b>811 804</b>	826 173
<b>Catégorie O</b>	<b>34 127 686</b>	34 146 425	<b>4 114 303</b>	3 330 653	<b>(4 132 691)</b>	(4 320 715)	<b>993 676</b>	971 323	<b>35 102 974</b>	34 127 686
<b>Catégorie S</b>	<b>687</b>	680	-	-	<b>(687)</b>	-	-	7	-	687
<b>Catégorie Z</b>	-	688	-	-	-	(688)	-	-	-	-
<b>FONDS CANADIEN À REVENU FIXE</b>										
<b>Catégorie E</b>	<b>1 143 572</b>	1 418 257	<b>263 974</b>	134 659	<b>(353 734)</b>	(427 903)	<b>48 467</b>	18 559	<b>1 102 279</b>	1 143 572
<b>Catégorie F</b>	<b>1 149 688</b>	1 141 427	<b>632 801</b>	336 731	<b>(406 388)</b>	(351 593)	<b>70 346</b>	23 123	<b>1 446 447</b>	1 149 688
<b>Catégorie O</b>	<b>158 298 727</b>	175 563 128	<b>21 005 545</b>	14 172 332	<b>(40 792 016)</b>	(35 948 758)	<b>8 361 408</b>	4 512 025	<b>146 873 664</b>	158 298 727
<b>Catégorie Z</b>	-	924	-	-	-	(937)	-	13	-	-
<b>FONDS D' OBLIGATIONS À LONG TERME</b>										
<b>Catégorie E</b>	<b>598</b>	569	-	-	<b>(82)</b>	-	<b>102</b>	29	<b>618</b>	598
<b>Catégorie F</b>	<b>20 706</b>	12 074	<b>16 744</b>	7 715	<b>(13 528)</b>	(262)	<b>6 611</b>	1 179	<b>30 533</b>	20 706
<b>Catégorie O</b>	<b>29 190 394</b>	27 503 376	<b>7 287 526</b>	3 298 810	<b>(16 071 833)</b>	(3 331 020)	<b>4 591 992</b>	1 719 228	<b>24 998 079</b>	29 190 394
<b>FONDS D' OBLIGATIONS NON FÉDÉRALES GARANTIES À LONG TERME</b>										
<b>Catégorie O</b>	<b>24 518 293</b>	24 312 513	<b>3 250 643</b>	3 151 520	<b>(8 309 794)</b>	(4 470 883)	<b>1 538 215</b>	1 525 143	<b>20 997 357</b>	24 518 293

# Notes annexes

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

	Solde – début de l'exercice		Parts émises durant l'exercice		Parts rachetées durant l'exercice		Parts réinvesties durant l'exercice		Solde – fin de l'exercice	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
<b>FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT RÉEL</b>										
Catégorie E	144 561	193 389	62 159	9 530	(49 617)	(61 665)	1 913	3 307	159 016	144 561
Catégorie F	95 304	116 141	10 419	12 298	(23 362)	(35 764)	1 307	2 629	83 668	95 304
Catégorie O	23 760 975	26 602 147	2 468 771	2 078 902	(6 709 213)	(5 806 927)	460 952	886 853	19 981 485	23 760 975
Catégorie Z	-	646	-	-	-	(646)	-	-	-	-
<b>FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE</b>										
Catégorie E	310 583	290 073	1 852 829	556 731	(943 944)	(539 867)	4 520	3 646	1 223 988	310 583
Catégorie F	10 253	19 139	56 370	68 312	(34 290)	(77 488)	142	290	32 475	10 253
Catégorie I	75 048	144 576	49 975	21 105	(35 738)	(92 042)	797	1 409	90 082	75 048
Catégorie O	7 530 436	5 754 095	5 400 237	6 052 345	(5 325 990)	(4 406 146)	83 112	130 142	7 687 795	7 530 436
<b>FONDS INDICIEL DE FORTE CAPITALISATION AMÉRICAIN*</b>										
Catégorie F	1 068	981	-	-	(1 068)	-	-	87	-	1 068
Catégorie F couverte	-	89 165	-	-	-	(89 165)	-	-	-	-
Catégorie O	2 546 985	1 797 070	989 258	1 145 613	(922 638)	(565 655)	274 810	169 957	2 888 415	2 546 985
Catégorie O couverte	7 068 039	7 578 106	375 122	451 914	(803 345)	(1 609 804)	943 931	647 823	7 583 747	7 068 039
<b>FONDS D'OBLIGATIONS À COURT TERME</b>										
Catégorie E	265 568	401 229	54 862	22 647	(102 762)	(162 860)	3 396	4 552	221 064	265 568
Catégorie F	215 902	279 454	15 765	11 376	(48 235)	(79 395)	3 215	4 467	186 647	215 902
Catégorie O	36 701 824	38 755 812	4 405 719	3 259 822	(5 747 635)	(6 360 841)	913 382	1 047 031	36 273 290	36 701 824
Catégorie Z	-	1 086	-	-	-	(1 099)	-	13	-	-
<b>FONDS D'OBLIGATIONS AMÉRICAINES À HAUT RENDEMENT</b>										
Catégorie E	154 026	130 293	45 956	47 321	(52 170)	(29 954)	13 016	6 366	160 828	154 026
Catégorie E couverte	288 385	360 530	89 649	21 520	(102 736)	(108 274)	19 814	14 609	295 112	288 385
Catégorie F	467 996	91 091	271 268	390 304	(156 354)	(30 223)	44 503	16 824	627 413	467 996
Catégorie F couverte	513 651	519 641	832 520	142 517	(334 512)	(175 210)	78 843	26 703	1 090 502	513 651
Catégorie FC	-	-	5 218	-	(1 540)	-	205	-	3 883	-
Catégorie FC couverte	-	-	1 914	-	-	-	264	-	2 178	-
Catégorie O	2 656 233	1 473 421	41 801	1 264 167	(1 242 447)	(220 726)	115 923	139 371	1 571 510	2 656 233
Catégorie O couverte	45 764 015	47 123 653	4 434 895	4 378 963	(6 843 610)	(6 843 610)	3 688 009	2 945 680	47 043 309	47 604 686
Catégorie Z	-	887	-	-	-	(920)	-	33	-	-
Catégorie Z couverte	-	856	-	-	-	(883)	-	27	-	-
<b>FONDS PRUDENT DE REVENU MENSUEL</b>										

# Notes annexes

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

	Solde – début de l'exercice		Parts émises durant l'exercice		Parts rachetées durant l'exercice		Parts réinvesties durant l'exercice		Solde – fin de l'exercice	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
<b>Catégorie E</b>	<b>1 794 870</b>	2 075 468	<b>262 243</b>	283 167	<b>(252 670)</b>	(612 829)	<b>54 745</b>	49 064	<b>1 859 188</b>	1 794 870
<b>Catégorie F</b>	<b>46 161</b>	217 678	<b>56 515</b>	23 875	<b>(12 264)</b>	(200 014)	<b>2 584</b>	4 622	<b>92 996</b>	46 161
<b>Catégorie FC</b>	<b>129 125</b>	-	<b>521 820</b>	183 347	<b>(16 880)</b>	(56 342)	<b>13 205</b>	2 120	<b>647 270</b>	129 125
<b>Catégorie O</b>	<b>281 474</b>	293 213	<b>34 825</b>	89 645	<b>(46 392)</b>	(110 501)	<b>10 940</b>	9 117	<b>280 847</b>	281 474
<b>Catégorie S</b>	<b>49 399 018</b>	54 924 432	<b>3 196 116</b>	3 815 132	<b>(7 650 042)</b>	(11 060 965)	<b>1 724 474</b>	1 720 419	<b>46 669 566</b>	49 399 018
<b>Catégorie Z</b>	-	1 204	-	-	-	(1 227)	-	23	-	-
<b>FONDS ÉQUILIBRÉ DE REVENU MENSUEL</b>										
<b>Catégorie E</b>	<b>6 259 406</b>	6 737 052	<b>437 056</b>	618 064	<b>(1 190 092)</b>	(1 253 431)	<b>178 595</b>	157 721	<b>5 684 965</b>	6 259 406
<b>Catégorie F</b>	<b>124 623</b>	3 422 508	<b>3 085</b>	336 007	<b>(49 230)</b>	(3 687 536)	<b>3 764</b>	53 644	<b>82 242</b>	124 623
<b>Catégorie FC</b>	<b>3 355 890</b>	-	<b>213 340</b>	3 424 996	<b>(572 858)</b>	(119 382)	<b>110 404</b>	50 276	<b>3 106 776</b>	3 355 890
<b>Catégorie O</b>	<b>153 296</b>	108 589	<b>34 846</b>	64 104	<b>(40 443)</b>	(24 031)	<b>4 755</b>	4 634	<b>152 454</b>	153 296
<b>Catégorie S</b>	<b>4 130</b>	-	-	1 365 617	-	(1 367 296)	<b>229</b>	5 809	<b>4 359</b>	4 130
<b>Catégorie Z</b>	-	1 434	-	-	-	(1 469)	-	35	-	-
<b>FONDS D'INVESTISSEMENT À COURT TERME</b>										
<b>Catégorie E</b>	<b>51 487</b>	60 935	-	64	-	(10 155)	<b>346</b>	643	<b>51 833</b>	51 487
<b>Catégorie F</b>	<b>48 098</b>	47 445	-	-	-	-	<b>354</b>	653	<b>48 452</b>	48 098
<b>Catégorie O</b>	<b>443 165</b>	469 880	<b>48 075</b>	49 864	<b>(136 553)</b>	(84 819)	<b>4 344</b>	8 240	<b>359 031</b>	443 165
<b>Catégorie Z</b>	-	1 087	-	-	-	(1 098)	-	11	-	-
<b>FONDS DE REVENU 100</b>										
<b>Catégorie E</b>	<b>475 410</b>	890 322	<b>75 423</b>	31 393	<b>(290 155)</b>	(451 532)	<b>865</b>	5 227	<b>261 543</b>	475 410
<b>Catégorie F</b>	<b>77 035</b>	98 226	-	-	<b>(11 014)</b>	(22 842)	<b>1 109</b>	1 651	<b>67 130</b>	77 035
<b>Catégorie O</b>	<b>671 818</b>	616 786	<b>93 342</b>	98 271	<b>(128 273)</b>	(62 780)	<b>14 964</b>	19 541	<b>651 851</b>	671 818
<b>Catégorie R</b>	<b>122 576</b>	72 673	<b>96 567</b>	64 480	<b>(106 851)</b>	(18 254)	<b>2 860</b>	3 677	<b>115 152</b>	122 576
<b>Catégorie S</b>	<b>707 208</b>	707 339	<b>757 921</b>	185 647	<b>(192 297)</b>	(198 608)	<b>20 955</b>	12 830	<b>1 293 787</b>	707 208
<b>FONDS DE REVENU 20/80</b>										
<b>Catégorie E</b>	<b>1 690 259</b>	2 624 213	<b>53 502</b>	201 427	<b>(388 755)</b>	(1 160 697)	<b>29 853</b>	25 316	<b>1 384 859</b>	1 690 259
<b>Catégorie F</b>	<b>383 797</b>	432 602	<b>48 368</b>	90 026	<b>(100 767)</b>	(147 163)	<b>8 544</b>	8 332	<b>339 942</b>	383 797
<b>Catégorie FC</b>	<b>89 525</b>	-	<b>194 317</b>	90 797	<b>(35 446)</b>	(3 949)	<b>9 299</b>	2 677	<b>257 695</b>	89 525
<b>Catégorie I</b>	<b>1 052 851</b>	1 461 923	<b>142 285</b>	166 297	<b>(222 184)</b>	(598 534)	<b>29 234</b>	23 165	<b>1 002 186</b>	1 052 851
<b>Catégorie O</b>	<b>947 233</b>	825 322	<b>607 249</b>	272 119	<b>(302 499)</b>	(178 042)	<b>45 166</b>	27 834	<b>1 297 149</b>	947 233
<b>Catégorie R</b>	<b>302 394</b>	146 890	<b>233 876</b>	208 544	<b>(201 980)</b>	(62 503)	<b>9 979</b>	9 463	<b>344 269</b>	302 394
<b>Catégorie S</b>	<b>23 390 487</b>	25 457 246	<b>3 731 505</b>	1 837 651	<b>(3 462 006)</b>	(4 340 749)	<b>653 732</b>	436 339	<b>24 313 718</b>	23 390 487
<b>FONDS ÉQUILIBRÉ DE REVENU (AUPARAVANT, FONDS MODÉRÉ)</b>										
<b>Catégorie E</b>	<b>3 109 222</b>	3 976 029	<b>56 471</b>	180 177	<b>(572 360)</b>	(1 093 790)	<b>59 041</b>	46 806	<b>2 652 374</b>	3 109 222
<b>Catégorie F</b>	<b>606 644</b>	747 619	<b>105 481</b>	108 764	<b>(138 053)</b>	(264 347)	<b>18 169</b>	14 608	<b>592 241</b>	606 644
<b>Catégorie I</b>	<b>79 891</b>	81 300	-	116	<b>(79 891)</b>	(3 382)	-	1 857	-	79 891
<b>Catégorie O</b>	<b>1 388 895</b>	1 539 068	<b>110 257</b>	308 226	<b>(484 227)</b>	(501 102)	<b>30 678</b>	42 703	<b>1 045 603</b>	1 388 895
<b>Catégorie R</b>	<b>547 251</b>	484 310	<b>96 265</b>	181 595	<b>(113 952)</b>	(137 520)	<b>17 903</b>	18 866	<b>547 467</b>	547 251
<b>Catégorie Z</b>	-	2 015	-	-	-	(2 015)	-	-	-	-

# Notes annexes

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

	Solde – début de l'exercice		Parts émises durant l'exercice		Parts rachetées durant l'exercice		Parts réinvesties durant l'exercice		Solde – fin de l'exercice	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
<b>FONDS DE REVENU 40/60</b>										
Catégorie E	6 369 024	7 555 216	226 921	326 192	(1 573 503)	(1 594 136)	82 044	81 752	5 104 486	6 369 024
Catégorie F	755 814	1 310 124	179 670	972 401	(138 842)	(1 538 380)	24 450	11 669	821 092	755 814
Catégorie FC	1 477 034	-	975 405	1 487 349	(484 242)	(45 160)	40 244	34 845	2 008 441	1 477 034
Catégorie I	534 334	502 039	80 026	147 260	(119 854)	(127 224)	14 153	12 259	508 659	534 334
Catégorie O	2 241 758	1 778 603	509 440	734 457	(582 279)	(337 951)	78 983	66 649	2 247 902	2 241 758
Catégorie R	943 533	877 587	208 053	96 176	(95 342)	(58 781)	43 952	28 551	1 100 196	943 533
Catégorie S	105 873 510	94 832 472	12 667 207	21 814 801	(14 202 958)	(12 564 930)	2 647 663	1 791 167	106 985 422	105 873 510
<b>FONDS ÉQUILIBRÉ NEUTRE (AUPARAVANT, FONDS ÉQUILIBRÉ)</b>										
Catégorie E	6 205 844	8 204 526	100 449	298 051	(1 148 442)	(2 365 592)	101 085	68 859	5 258 936	6 205 844
Catégorie F	1 196 330	2 214 398	76 923	207 183	(223 330)	(1 249 815)	31 169	24 564	1 081 092	1 196 330
Catégorie O	1 557 812	1 812 369	242 128	110 075	(155 912)	(412 144)	81 754	47 512	1 725 782	1 557 812
Catégorie R	869 902	791 765	261 400	226 338	(196 508)	(175 486)	40 179	27 285	974 973	869 902
Catégorie Z	-	1 844	-	-	-	(1 844)	-	-	-	-
<b>FONDS ÉQUILIBRÉ 60/40</b>										
Catégorie E	17 135 559	19 099 766	768 846	1 618 353	(3 241 349)	(3 780 362)	167 852	197 802	14 830 908	17 135 559
Catégorie F	1 720 224	2 479 248	299 176	562 816	(511 860)	(1 352 984)	29 572	31 144	1 537 112	1 720 224
Catégorie FC	950 129	-	694 489	1 010 547	(245 140)	(85 992)	40 790	25 574	1 440 268	950 129
Catégorie I	996 709	1 280 068	127 114	142 112	(148 003)	(446 003)	29 040	20 532	1 004 860	996 709
Catégorie O	4 536 409	4 917 088	469 343	612 796	(1 058 657)	(1 122 619)	116 732	129 144	4 063 827	4 536 409
Catégorie R	7 867 319	7 498 280	1 102 308	983 163	(942 674)	(843 673)	327 503	229 549	8 354 456	7 867 319
Catégorie S	83 134 448	82 874 336	8 706 141	10 656 572	(11 512 519)	(11 534 238)	1 751 847	1 137 778	82 079 917	83 134 448
<b>FONDS ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE (AUPARAVANT, FONDS DE CROISSANCE)</b>										
Catégorie E	10 136 694	11 536 688	672 482	940 482	(1 683 822)	(2 450 769)	143 180	110 293	9 268 534	10 136 694
Catégorie F	1 079 503	1 171 578	112 967	123 052	(355 391)	(236 550)	15 887	21 423	852 966	1 079 503
Catégorie O	1 529 447	1 921 606	83 118	130 391	(198 799)	(563 564)	54 592	41 014	1 468 358	1 529 447
Catégorie R	1 263 139	1 328 647	128 779	118 890	(218 813)	(221 933)	39 215	37 535	1 212 320	1 263 139
Catégorie Z	-	2 028	-	-	-	(2 028)	-	-	-	-
<b>FONDS DE CROISSANCE 80/20</b>										
Catégorie E	4 515 775	5 012 442	220 772	385 173	(807 198)	(926 675)	39 864	44 835	3 969 213	4 515 775
Catégorie F	666 500	935 905	9 843	103 781	(131 243)	(383 236)	10 364	10 050	555 464	666 500
Catégorie FC	294 715	-	103 822	300 579	(112 941)	(13 118)	5 705	7 254	291 301	294 715
Catégorie I	1 293 622	1 525 672	181 129	196 730	(171 062)	(453 521)	27 450	24 741	1 331 139	1 293 622
Catégorie O	2 354 280	2 515 739	403 219	385 413	(540 544)	(608 753)	60 863	61 881	2 277 818	2 354 280
Catégorie R	3 832 273	3 484 806	964 490	625 640	(625 803)	(383 652)	120 163	105 479	4 291 123	3 832 273
Catégorie S	26 208 678	24 758 450	4 597 337	4 891 742	(4 003 770)	(3 767 445)	342 783	325 931	27 145 028	26 208 678
<b>FONDS DE CROISSANCE 100</b>										
Catégorie E	2 564 218	3 071 191	179 835	273 975	(549 261)	(796 844)	15 761	15 896	2 210 553	2 564 218

# Notes annexes

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

	Solde – début de l'exercice		Parts émises durant l'exercice		Parts rachetées durant l'exercice		Parts réinvesties durant l'exercice		Solde – fin de l'exercice	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
<b>Catégorie F</b>	<b>173 862</b>	235 071	<b>97 672</b>	17 545	<b>(15 153)</b>	(80 947)	<b>4 606</b>	2 193	<b>260 987</b>	173 862
<b>Catégorie FC</b>	<b>61 633</b>	-	<b>4 701</b>	62 619	<b>(29 553)</b>	(2 392)	<b>548</b>	1 406	<b>37 329</b>	61 633
<b>Catégorie I</b>	<b>732 645</b>	955 395	<b>146 205</b>	123 341	<b>(116 364)</b>	(357 053)	<b>12 592</b>	10 962	<b>775 078</b>	732 645
<b>Catégorie O</b>	<b>936 351</b>	858 093	<b>138 495</b>	219 417	<b>(268 212)</b>	(163 978)	<b>20 995</b>	22 819	<b>827 629</b>	936 351
<b>Catégorie R</b>	<b>2 213 427</b>	2 118 476	<b>782 049</b>	396 797	<b>(575 792)</b>	(357 538)	<b>61 582</b>	55 692	<b>2 481 266</b>	2 213 427
<b>Catégorie S</b>	<b>6 760 765</b>	6 352 544	<b>1 503 811</b>	1 404 855	<b>(1 100 612)</b>	(1 062 047)	<b>67 546</b>	65 413	<b>7 231 510</b>	6 760 765
<b>FONDS TOUT ACTIONS</b>										
<b>Catégorie E</b>	<b>822 392</b>	1 152 436	<b>42 702</b>	57 641	<b>(193 950)</b>	(390 726)	<b>3 381</b>	3 041	<b>674 525</b>	822 392
<b>Catégorie F</b>	<b>256 705</b>	293 937	<b>20 972</b>	38 982	<b>(81 702)</b>	(80 273)	<b>2 982</b>	4 059	<b>198 957</b>	256 705
<b>Catégorie O</b>	<b>359 211</b>	309 521	<b>92 061</b>	64 037	<b>(73 945)</b>	(22 870)	<b>8 701</b>	8 523	<b>386 028</b>	359 211
<b>Catégorie R</b>	<b>130 669</b>	136 165	<b>13 780</b>	17 209	<b>(23 951)</b>	(25 963)	<b>2 946</b>	3 258	<b>123 444</b>	130 669
<b>Catégorie Z</b>	-	1 492	-	-	-	(1 492)	-	-	-	-
<b>FONDS PRUDENT</b>										
<b>Catégorie E</b>	<b>7 346</b>	2 349	<b>5 996</b>	5 599	<b>(1 507)</b>	(753)	<b>238</b>	151	<b>12 073</b>	7 346
<b>Catégorie F</b>	<b>26 431</b>	2 414	-	23 496	<b>(2 032)</b>	(132)	<b>631</b>	653	<b>25 030</b>	26 431
<b>Catégorie O</b>	<b>12 643</b>	31 422	<b>235 060</b>	12 470	<b>(176 010)</b>	(31 547)	<b>2 286</b>	298	<b>73 979</b>	12 643
<b>Catégorie Z</b>	-	2 438	-	-	-	(2 438)	-	-	-	-

Les porteurs de parts d'un Fonds peuvent exiger, après en avoir avisé par écrit le gestionnaire, le paiement de la valeur liquidative d'une partie ou de la totalité de leurs parts de ce Fonds. Un tel avis doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour de l'évaluation au cours duquel les parts doivent être rachetées. Cet avis doit être irrévocable et la signature apposée doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en valeurs mobilières répondant aux critères du gestionnaire.

## 6. IMPÔT SUR LE REVENU

Chaque Fonds est ou a l'intention de devenir (voir la note 1) une fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »). Tous les revenus et les gains en capital des Fonds sur l'année sont versés aux porteurs de parts d'une manière que les Fonds n'aient pas à payer d'impôt en vertu de la Partie I de la Loi. Les retenues d'impôts sur les gains en capital d'un Fonds qui est une fiducie de fonds commun de placement sont généralement remboursables selon une formule reposant sur le nombre de parts du Fonds rachetées pendant l'année.

Les Fonds ont comptabilisé les charges d'impôt sur le revenu suivantes dans les états du résultat global (perte) pour les exercices clos le 31 décembre 2020 et 2019:

	2020	2019
	(en milliers de dollars)	
	\$	\$
Fonds indiciel de forte capitalisation américaine	-	28

Au 31 décembre 2020, les Fonds suivants disposaient de reports prospectifs de pertes en capital non comptabilisés :

Fonds d'obligations à court terme	9 472 515 \$
-----------------------------------	--------------

# Notes annexes

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

Fonds d'actions internationales	91 172 946
Fonds d'obligations à rendement réel	4 922 262
Fonds mondial de gestion de la volatilité	12 838 529
Fonds de revenu 100	110 638
Fonds d'actions de petites sociétés américaines	1 634 839
Fonds d'actions de petites sociétés canadiennes	201 739

Ces pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment aux fins fiscales et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices à venir.

Au 31 décembre 2020, le Fonds ne disposait d'aucun report prospectif de pertes autres qu'en capital non comptabilisé pouvant permettre de réduire le revenu imposable futur.

## 7. FRAIS DE GESTION ET CHARGES

- a) Conformément aux modalités de la convention de fiducie régissant les Fonds, toutes les charges des Fonds autres que les honoraires du gestionnaire des Fonds relativement aux parts de catégories O, O couverte et R sont imputées aux Fonds, à l'exception des parts de catégorie F, pour lesquelles les charges d'exploitation sont payées hors des Fonds. Dans le cas des parts de catégorie R, chaque Fonds est responsable du paiement de l'équivalent de cinq points de base des charges d'exploitation qui sont attribuables à ces parts et le gestionnaire est responsable du solde de ces charges d'exploitation.
- b) Le gestionnaire peut convenir de réduire les frais de gestion pour certains porteurs de parts de catégorie I. Les Fonds versent alors à ces porteurs de parts des distributions individuelles, qui sont appelées « distributions de frais de gestion ». Le montant de ces distributions de frais de gestion à un porteur de parts est négociable entre le gestionnaire et le porteur de parts et dépend surtout du montant placé. Les remises de frais de gestion sont présentées à titre de distributions aux porteurs de parts et portées au crédit des frais de gestion.
- c) Pour les parts de catégories O et O couverte, les honoraires versés au gestionnaire pour la gestion des Fonds sont payables directement par les investisseurs en dehors des Fonds. Les honoraires du gestionnaire pour ses services de gestion font l'objet d'accords distincts conclus avec les porteurs de parts et varient en fonction de facteurs tels que la nature du Fonds concerné et le montant investi. Dans le cas des parts de catégorie R, la totalité des honoraires pour les services du gestionnaire est payée en vertu d'un accord de gestion distinct conclu avec l'entreprise qui est le promoteur des régimes collectifs de retraite et d'épargne auxquels participent les porteurs de parts de catégorie R. Pour toutes les autres catégories, les frais de gestion sont calculés sur la base de la valeur liquidative quotidienne de la catégorie et des pourcentages suivants :

	<b>Catégorie E/ Catégorie E couverte</b>	<b>Catégorie F*/ Catégorie F couverte*</b>	<b>Catégorie FC/ Catégorie FC couverte</b>	<b>Catégorie I</b>	<b>Catégorie S</b>
Fonds d'actions canadiennes	1,63 %	0,90 %	s.o.	0,85 %	s.o.
Fonds d'actions de petites sociétés canadiennes	1,63 %	0,95 %	s.o.	0,90 %	s.o.
Fonds d'actions de grandes sociétés américaines	1,63 %	0,90 %	s.o.	0,85 %	s.o.
Fonds d'actions de petites sociétés américaines	1,63 %	1,00 %	s.o.	0,90 %	s.o.
Fonds d'actions internationales	1,72 %	1,00 %	s.o.	1,00 %	s.o.
Fonds d'actions marchés émergents	1,99 %	1,15 %	s.o.	1,25 %	s.o.
Fonds mondial de gestion de la volatilité	1,68 %	0,95 %	0,65 %	s.o.	1,68 %
Fonds canadien à revenu fixe	1,14 %	0,75 %	s.o.	0,65 %	s.o.

# Notes annexes

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

	Catégorie E/ Catégorie E couverte	Catégorie F*/ Catégorie F couverte*	Catégorie FC/ Catégorie FC couverte	Catégorie I	Catégorie S
Fonds d'obligations à long terme	1,14 %	0,75 %	s.o.	0,65 %	s.o.
Fonds d'obligations non fédérales garanties à long terme	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'obligations à rendement réel	1,14 %	0,75 %	s.o.	0,65 %	s.o.
Fonds de marché monétaire	0,50 %	0,60 %	s.o.	0,50 %	s.o.
Fonds indiciel de forte capitalisation américaine	1,30 %	0,60 %	s.o.	0,50 %	s.o.
Fonds d'obligations à court terme	1,14 %	0,75 %	s.o.	0,65 %	s.o.
Fonds d'obligations américaines à haut rendement	1,23 %	0,85 %	0,60 %	0,85 %	s.o.
Fonds prudent de revenu mensuel	1,16 %	0,85 %	0,45 %	0,70 %	1,41 %
Fonds équilibré de revenu mensuel	1,54 %	0,95 %	0,60 %	0,70 %	1,50 %
Fonds d'investissement à court terme	0,50 %	0,60 %	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds de revenu 100	1,01 %	0,85 %	s.o.	0,70 %	1,10 %
Fonds de revenu 20/80	1,01 %	0,85 %	0,40 %	0,70 %	1,15 %
Fonds équilibré de revenu (auparavant, Fonds modéré)	1,16 %	0,90 %	s.o.	0,70 %	s.o.
Fonds de revenu 40/60	1,41 %	0,90 %	0,45 %	0,70 %	1,35 %
Fonds équilibré neutre (auparavant, Fonds équilibré)	1,54 %	0,90 %	s.o.	0,70 %	s.o.
Fonds équilibré 60/40	1,54 %	0,95 %	0,60 %	0,70 %	1,50 %
Fonds équilibré de croissance (auparavant, Fonds de croissance)	1,63 %	1,00 %	s.o.	0,70 %	s.o.
Fonds de croissance 80/20	1,63 %	1,00 %	0,65 %	0,75 %	1,56 %
Fonds de croissance 100	1,63 %	1,00 %	0,65 %	0,85 %	1,56 %
Fonds tout actions	1,63 %	1,00 %	s.o.	0,90 %	s.o.
Fonds prudent	1,20 %	0,85 %	s.o.	s.o.	s.o.

\* Comprend la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH) applicables.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, le gestionnaire a volontairement renoncé à certains honoraires ou absorbé certaines charges qui auraient autrement été payés par les Fonds. Le gestionnaire peut, à son gré et à tout moment, révoquer la renonciation à ces charges ou l'absorption de ces charges. Le montant visé par une renonciation, le cas échéant, est indiqué pour chaque Fonds dans les états du résultat global (perte).

Les frais de gestion à payer pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 sont présentés ci-après. Ces sommes sont comprises à titre de charges à payer dans les états de la situation financière.

	30 juin 2020	31 décembre 2019
Fonds d'actions canadiennes	18 633	23 289
Fonds d'actions de petites sociétés canadiennes	2 697	2 894
Fonds d'actions de grandes sociétés américaines	31 215	39 902
Fonds d'actions de petites sociétés américaines	4 199	4 327
Fonds d'actions internationales	18 296	21 396
Fonds d'actions marchés émergents	10 844	11 611



# Notes annexes

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

	30 juin 2020	31 décembre 2019
Fonds mondial de gestion de la volatilité	27 133	30 432
Fonds canadien à revenu fixe	26 713	24 672
Fonds d'obligations à long terme	207	155
Fonds d'obligations à rendement réel	3 979	3 785
Fonds de marché monétaire	6 176	2 100
Fonds indiciel de forte capitalisation américaine	1	7
Fonds d'obligations à court terme	3 399	4 020
Fonds d'obligations américaines à haut rendement	20 923	15 498
Fonds prudent de revenu mensuel	513 561	567 297
Fonds équilibré de revenu mensuel	62 175	73 300
Fonds d'investissement à court terme	453	464
Fonds de revenu 100	9,053	6 754
Fonds de revenu 20/80	159 550	159 285
Fonds équilibré de revenu (auparavant, Fonds modéré)	19 159	23 205
Fonds de revenu 40/60	851 336	886 821
Fonds équilibré neutre (auparavant, Fonds équilibré)	59 769	70 216
Fonds équilibré 60/40	1 221 571	1 265 221
Fonds équilibré de croissance (auparavant, Fonds de croissance)	105 640	114 472
Fonds de croissance 80/20	354 316	350 287
Fonds de croissance 100	127 141	123 110
Fonds tout actions	9 646	11 674
Fonds prudent	309	268

d) Les frais payables relativement au comité d'examen indépendant (« CEI ») comprennent la rémunération versée à chacun de ses membres sous la forme d'une provision annuelle de 17 000 \$ US, la couverture d'assurance souscrite à leur égard, le remboursement des dépenses raisonnables et du temps de déplacement et les honoraires des conseillers externes éventuellement engagés par le comité. Le président du CEI reçoit une provision annuelle additionnelle de 2 500 \$ US. Ces frais sont répartis entre les Fonds d'une façon que celui-ci croit juste et raisonnable pour les Fonds.

## 8. ACCORDS DE PAIEMENT INDIRECT

Les frais de courtage payés sur les opérations sur titres peuvent inclure des « paiements indirects », correspondant à la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par le courtier. Bien que le gestionnaire s'efforce de déterminer la part de ces paiements dans les commissions versées sur les opérations, cette part est, dans certains cas, impossible à déterminer. Les montants des paiements indirects pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 sont indiqués ci-dessous:

	Accords de paiement indirect	
	2020	2019
	\$	\$
Fonds d'actions canadiennes	296 165	143 252
Fonds d'actions de petites sociétés canadiennes	51 408	66 859
Fonds d'actions de grandes sociétés américaines	42 092	42 797
Fonds d'actions de petites sociétés américaines	133 405	81 987
Fonds d'actions internationales	506 779	366 225
Fonds d'actions marchés émergents	217 216	168 807

# Notes annexes

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

---

## 9. RISQUES FINANCIERS

Dans le cours normal de leurs activités, les Fonds sont exposés à divers risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). La valeur des placements détenus dans les Fonds varie tous les jours par suite des fluctuations des taux d'intérêt, de la conjoncture économique, des marchés et des entreprises. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement des Fonds et du type de titres dans lequel les placements sont effectués.

Le programme global de gestion des risques des Fonds vise à réduire au minimum les effets négatifs potentiels des risques sur les résultats financiers des Fonds, tout en respectant les objectifs de placement des Fonds. Les pratiques de gestion des risques comprennent des mesures de contrôle de la conformité aux directives de placement. Le gestionnaire gère les effets potentiels de ces risques financiers sur les résultats des Fonds en faisant appel à des conseillers de portefeuille professionnels et expérimentés qui supervisent régulièrement les positions des Fonds et les événements sur les marchés, puis diversifient les portefeuilles de placement en respectant les directives de placement.

### Fonds de fonds

L'exposition d'un fonds de fonds aux risques financiers dépend de la composition de l'actif des fonds sous-jacents. Le gestionnaire attache une grande importance à la répartition globale des actifs du Fonds. Le gestionnaire établit pour le Fonds la répartition stratégique à long terme des actifs qu'il estime la meilleure pour la gestion des risques et de la volatilité en fonction des rendements potentiels à long terme. Pour obtenir des résultats uniformes pendant un cycle de marché typique, chaque fonds sous-jacent est diversifié par catégorie d'actifs, par région ou par capitalisation boursière.

Le processus de répartition des actifs fait intervenir des techniques exclusives d'optimisation de gestion de portefeuille reposant sur un cadre de l'actif et du passif et associant un portefeuille optimal à des risques et à des corrélations prévus pour obtenir un rendement attendu estimé pour chaque catégorie d'actif. Les pratiques de gestion des risques des Fonds comportent un examen quotidien des rapports analytiques sur les risques qui suivent l'évolution des placements pour s'assurer de la conformité avec la politique de rééquilibrage de chaque Fonds. L'objectif de la politique de rééquilibrage est de maintenir la composition stratégique de l'actif de chaque Fonds pendant les périodes de fluctuation du marché. Lorsque les placements d'un fonds sous-jacent s'écartent de plus de 2,5 % de sa composition stratégique à long terme, ils sont rééquilibrés pour redonner des surpondérations ou sous-pondérations relatives dans les limites établies par la politique de rééquilibrage.

### Risque de change

Le risque de change représente le risque de variation de la valeur des placements par suite de la fluctuation des taux de change. Ce risque se présente lorsque des instruments financiers (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle des Fonds. Les catégories couvertes d'un Fonds auront généralement couvert leur exposition au risque de change, tandis que les catégories non couvertes ne l'auront généralement pas fait.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt influent sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt se présente lorsque les Fonds investissent dans des instruments financiers portant intérêt. Les Fonds sont exposés au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt varie en raison des changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

### Autre risque de prix

L'autre risque de prix représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers varient par suite de fluctuations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces fluctuations découlent de facteurs propres à un instrument financier ou à son émetteur ou de tous les facteurs influant sur la totalité des instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le risque maximal découlant d'instruments financiers en position acheteur est déterminé par la juste valeur de l'instrument. Le risque maximal découlant des instruments financiers en position vendeur est illimité.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement

---

# Notes annexes

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

---

qu'elle a conclu avec les Fonds. Une importante concentration du risque de crédit se présente lorsqu'un fonds investit dans des instruments de créance ou des dérivés. La juste valeur tient compte de la solvabilité de l'émetteur et représente donc le risque de crédit maximal des Fonds.

Toutes les opérations effectuées par un fonds sur des titres cotés sont réglées à la livraison par l'intermédiaire de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est minime, puisque la livraison des titres vendus n'a lieu que lorsque le courtier reçoit le paiement connexe. Le paiement intervient lorsque les titres achetés sont reçus par le courtier. Si l'une des parties manque à ses obligations, l'opération n'est alors pas conclue.

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que les Fonds ne soient pas en mesure de régler ou de remplir leurs obligations à temps ou à un prix raisonnable. Ce risque se présente principalement dans les rachats de parts quotidiens en trésorerie. Pour tous les Fonds, les parts sont émises et rachetées sur demande, à la valeur liquidative par part alors en vigueur, au gré du porteur de parts. Les Fonds investissent principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement liquidés. De plus, les Fonds conservent suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, les Fonds doivent maintenir au moins 90 % de leurs actifs dans des placements liquides. Cette pratique permet également au gestionnaire de gérer l'exposition des Fonds aux rachats de parts rachetables quotidiens en trésorerie. Tous les passifs d'un Fonds arriveront à échéance dans un an ou avant.

## Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des placements dans une même catégorie, que ce soit sur le plan de la région, du type de produit, du secteur ou du type de contrepartie.

Voir les notes annexes propres à chacun des Fonds pour connaître les risques qui leur sont propres. On procède à une vérification lorsque le Fonds ne détient qu'un fonds sous-jacent.

## 10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

SEI Investments Distribution Company (« SIDCO »), société affiliée au gestionnaire et courtier inscrit aux États-Unis, a fourni des services de courtage à certains des Fonds pendant les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019. Ces services ont donné lieu au paiement direct ou indirect de commissions par les Fonds à SIDCO.

Les montants des commissions sont les suivants :

	2020	2019
	\$	\$
Fonds d'actions de marchés émergents	48 394	-
Fonds d'actions internationales	79 918	14 761
Fonds d'actions de grandes sociétés américaines	30 205	-

## 11. PARTICIPATION DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

### PLACEMENTS DANS DES FONDS SOUS-JACENTS

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Tous les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds investissent sont des entités structurées non consolidées.

Comme l'indique le prospectus simplifié des Fonds, chacun des Fonds de répartition d'actifs (collectivement, les « Fonds supérieurs ») investit dans des fonds communs de placement gérés par le gestionnaire, tel qu'il est décrit à la note 1. Les investisseurs d'un Fonds supérieur n'ont aucun droit de propriété sur les titres des fonds sous-jacents. Lorsque le gestionnaire est le gestionnaire du Fonds supérieur et des fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds supérieur investit, il n'exercera pas les droits de vote rattachés aux titres des fonds sous-jacents. Le gestionnaire peut faire en sorte que les droits de vote rattachés à ces titres soient exercés par les investisseurs véritables du Fonds supérieur visé. Cependant, étant donné la complexité de la mise en œuvre

---

# Notes annexes

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019

---

d'une structure intermédiaire de vote et les coûts connexes, il est peu probable que des arrangements soient pris pour l'établissement d'une telle structure.

Étant donné que le gestionnaire gère les Fonds de répartition d'actifs et les fonds sous-jacents, les Fonds de répartition d'actifs ne paient ni frais d'acquisition ni frais de rachat à l'achat ou à la vente de parts des fonds sous-jacents. Les Fonds ne fournissent aucun soutien financier aux entités structurées non consolidées et ils n'ont pas l'intention d'offrir de soutien financier ou autre forme de soutien. Les fonds sous-jacents financent leurs activités au moyen de l'émission de parts rachetables au gré du porteur qui lui procurent une participation proportionnelle dans l'actif net du Fonds concerné. Chacun des Fonds détient des actions rachetables de chacun de ses fonds sous-jacents. La participation des Fonds dans chacun de leurs fonds sous-jacents, détenue sous la forme de parts rachetables, est comptabilisée à sa juste valeur à titre de placements dans les états de la situation financière (actifs financiers non dérivés), et représente la participation maximale des Fonds dans ces fonds sous-jacents. La variation de la juste valeur de chaque fonds sous-jacent est présentée à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements dans les états du résultat global.

Des renseignements supplémentaires concernant les intérêts des Fonds dans des fonds sous-jacents figurent dans les notes annexes propres à chacun des Fonds, le cas échéant.

## TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES

Certains Fonds investissent dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres titres adossés à des actifs. Les titres comprennent notamment des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs et des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles. Ces titres de créance et de capitaux propres peuvent comporter différents niveaux de subordination. Ils peuvent verser des distributions mensuelles constituées d'intérêts et de remboursement de capital.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de lots de prêts hypothécaires commerciaux ou résidentiels, notamment des prêts hypothécaires des institutions d'épargne, des sociétés de prêts hypothécaires, des banques commerciales et autres. Les titres adossés à des actifs sont créés à partir de nombreux types d'actifs, notamment les prêts automobiles, les soldes de cartes de crédit, les prêts sur la valeur domiciliaire et les prêts étudiants.

### Fonds canadien à revenu fixe

Au 31 décembre 2020, la valeur comptable des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres adossés à d'autres actifs comptabilisée au poste « Placements (actifs financiers non dérivés) » dans l'état de la situation financière s'élevait à 31 981 389 \$ (31 décembre 2019 – 14 433 140 \$). Cette somme représente le risque maximal de perte à cette date.

La variation de la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres adossés à d'autres actifs est comptabilisée au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des produits dérivés » dans les états du résultat global (perte).

## 12. ACTIF NET PAR PART ET VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART

Aux 31 décembre 2020 et 2019, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative de négociation par part et la valeur liquidative par part calculée conformément aux IFRS pour les Fonds.

## 13. RISQUE LIÉ AU MARCHÉ

Les événements de santé mondiaux et pandémies, tels que la COVID-19, ont la capacité d'affecter - rapidement, de manière drastique et substantielle les économies de nombreux pays et peuvent provoquer des perturbations qui ne peuvent pas nécessairement être prévues. La propagation de la COVID-19 dans le monde en 2020 a forcé un grand nombre de pays à imposer des mesures de distanciation sociale et des quarantaines et la fermeture des entreprises non essentielles et des services gouvernementaux. De plus, elle a entraîné une volatilité importante sur les marchés canadiens et internationaux, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur le rendement financier des Fonds. L'impact de la COVID-19 peut être à court terme ou peut durer pendant une période prolongée.

---

### ***Rapport de l'auditeur indépendant***

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de  
Fonds d'actions canadiennes  
Fonds d'actions de petites sociétés canadiennes  
Fonds d'actions internationales  
Fonds d'actions marchés émergents  
Fonds d'actions de grandes sociétés américaines  
Fonds d'actions de petites sociétés américaines  
Fonds indiciel de forte capitalisation américaine  
Fonds mondial de gestion de la volatilité  
Fonds canadien à revenu fixe  
Fonds d'obligations à long terme  
Fonds de marché monétaire  
Fonds d'obligations à rendement réel  
Fonds d'obligations à court terme  
Fonds d'obligations américaines à haut rendement  
Fonds d'obligations non fédérales garanties à long terme  
Fonds équilibré neutre (auparavant, Fonds équilibré)  
Fonds équilibré 60/40  
Fonds équilibré de revenu mensuel  
Fonds prudent de revenu mensuel  
Fonds tout actions  
Fonds de croissance 100  
Fonds équilibré de croissance (auparavant, Fonds de croissance)  
Fonds de croissance 80/20  
Fonds de revenu 100  
Fonds de revenu 20/80  
Fonds équilibré de revenu (auparavant, Fonds modéré)  
Fonds de revenu 40/60  
Fonds d'investissement à court terme  
Fonds prudent  
(individuellement, le « Fonds »)

### ***Notre opinion***

À notre avis, les états financiers ci-joints de chaque Fonds donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chaque Fonds aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière, publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

### ***Notre audit***

Nous avons effectué l'audit des états financiers de chaque Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2019;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### ***Indépendance***

Nous sommes indépendants de chaque Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations de chaque Fonds incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds de chaque Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de chaque Fonds, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de chaque Fonds ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chaque Fonds conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'un des Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chaque Fonds.

### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de chaque Fonds, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers de chaque Fonds prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers de chaque Fonds comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chaque Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers de chaque Fonds au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'un des Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers de chaque Fonds, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

**Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés**

**Toronto (Ontario)**

**Le 12 mars 2021**